

Point sur la vaccination au 4 février 2021- perspectives- nouveaux vaccins-vaccination des professionnels de santé

Vaccin Astra Zeneca

Le Ministère suit l'avis de la HAS sur les publics prioritaires et propose que ce vaccin concerne les professionnels de santé de moins de 65 ans(PJ). A retenir, ces quelques lignes qui figurent dans la synthèse de l'avis :

« Dans un contexte de disponibilité contrainte des doses des différents vaccins, le principe de la stratégie vaccinale établie par la HAS consiste à apporter le plus rapidement possible une protection vaccinale efficace aux populations les plus vulnérables (essentiellement les personnes les plus âgées et présentant des comorbidités) et les plus exposées, en particulier les professionnels du secteur sanitaire et du médico-social.

1/ Conformément à sa stratégie de priorisation des populations à vacciner pendant les premières phases critiques d'approvisionnement, la HAS recommande les vaccins à ARNm (les vaccins Pfizer et Moderna, ndlr) préférentiellement :

- Aux personnes âgées de plus de 75 ans, en commençant par les personnes les plus âgées et/ou celles présentant une ou plusieurs comorbidité(s).
- Puis les personnes de 65-74 ans en commençant par celles ayant des comorbidités.

2/ Pour accélérer la campagne de vaccination pendant les premières phases critiques d'approvisionnement, la HAS recommande le vaccin AZD1222, dès sa mise à disposition, préférentiellement aux personnes de moins de 65 ans

- A risque du fait de leur âge (50-64 ans) en commençant par celles ayant des comorbidités.
- Aux professionnels des secteurs de la santé et du médico-social de 18 à 64 ans (quel que soit le mode d'exercice). La HAS rappelle l'importance, à ce stade de la campagne vaccinale, de proposer un vaccin à tous les professionnels du secteur sanitaire et du médico-social.
- Ces populations correspondent aux populations prioritaires en phase 3 de la stratégie vaccinale qui comprend également les 18 - 49 ans avec comorbidités et les opérateurs essentiels et professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays qui devront donc également être vaccinés dès que les doses seront disponibles.

Cette priorisation des populations cibles pour les différents vaccins sera revue dès lors que de nouvelles données seront disponibles pour le vaccin AZD1222 (notamment chez les personnes âgées de 65 ans et plus) et pour d'autres vaccins ayant obtenu une AMM. »

- Le rappel est prévu de 9 à 12 semaines entre les 2 injections
- Le vaccin est conservé entre 2 et 8 degrés ; il est livré par 10 flacons de 10 doses (donc petits coffrets qui contiennent 100 doses) et ne nécessite pas de reconstitution (prêt à l'emploi).

Livraisons du vaccin Astra Zeneca :

- La 1ère livraison de 250 000 doses est prévue sur une plateforme nationale dès demain ; 300 000 doses mercredi prochain. Ces doses sont livrées sur le site Alloga de la région AURA
- Le vaccin sera ensuite réparti depuis la plateforme nationale pour être livré dans les établissements pivots ce week-end. Les quantités affectées à chaque établissement pivot seront définies au prorata du nombre de professionnels de santé éligibles à la vaccination du territoire. La rencontre avec l'ARS Bretagne hier estimait une livraison d'environ 25 000 doses (à confirmer). Les établissements pivots auront rapidement l'information sur les quantités qui leurs seront livrées au cours des prochaines semaines.
- En Bretagne, il est prévu une répartition des doses entre les professionnels de santé des établissements hospitaliers publics, privés, libéraux et médico-sociaux. A ce stade, nous n'avons pas confirmation du périmètre (uniquement les soignants ou tous les professionnels dans les établissements) et des modalités de répartition. Une demande de la FHF Bretagne a été faite à l'ARS Bretagne afin de mettre en place des stocks tampons dans les établissements support de GHT afin de stocker en proximité des territoires.
- Au vu des volumes de livraison, quasiment tout professionnel de santé qui en fera la demande pourra normalement être vacciné d'ici la fin février.
- Le Ministre a annoncé que ce circuit de livraison « établissements pivots » pour le vaccin Astra Zeneca ne devrait normalement pas se prolonger au-delà des trois prochaines semaines, le temps de recevoir un peu plus d'1,5 millions de doses du vaccin Astra Zeneca pour les professionnels de santé. Le circuit passera ensuite par les officine de ville.

Autres vaccins :

- Depuis le début de la vaccination, la région Bretagne a été uniquement livrée en vaccins Pfizer. Lors de la réunion avec l'ARS Bretagne hier, confirmée par la réunion avec les Fédérations médico-sociales ce jour, la région sera livrée en vaccin Moderna sans précision sur le nombre de vaccins. A ce stade, le vaccin Moderna sera administré en priorité aux patients les plus fragiles (dyalisés, etc....) et les personnes qui sont dans les ESMS handicap (FAM + MAS) et les résidences séniors. Concernant les FAM et les MAS des instructions spécifiques ont été transmises par l'ARS pour préparer la vaccination.

Modalités pratiques : quelques repères pour le vaccin ASTRAZENECA :

- Il faut bien saisir la vaccination dans SI Vaccin
- Il faut débloquer des créneaux de vaccination uniquement pour les professionnels soignants.
- Il ne semble pas être nécessaire de remplir la plateforme Keldoc ou Doctolib pour la vaccination des professionnels.
- Concernant la vaccination des professionnels de santé d'un territoire, un premier échange a pu avoir lieu sur les modalités organisationnelles. Il est prévu un retour de l'ARS sur ce sujet en fonction des organisations déjà mises en place dans les territoires (centres de vaccination dédiés / lignes de vaccination dédiées, vaccination dans les établissements etc...)

Suite de la campagne :

- Sont prévues la mise en œuvre de démarches d'aller vers les publics fragiles : un décret est à venir sur la prise en charge du transport sanitaire pour ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'au centre de vaccination

- Seconde étape fin février :
 - Le vaccin AstraZeneca sera accessible aux 50 à 65 ans avec fortes comorbidité : il sera livré par le réseau officinal et la vaccination se fera par les médecins traitants.

- Troisième étape début mars :
 - Vaccination AstraZeneca ouverte à tous les 50 65 ans, et vaccination faite par les médecins, mais aussi les pharmaciens et les IDE (cf circuit vaccin contre la grippe).